

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- ++++ limite communale
- limite de zone
- UB1 désignation de la zone

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- ▨ emplacement réservé
- BIS 04 numéro d'opération

PROTECTIONS

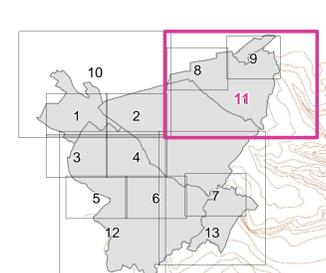
- ⋯ ensemble urbain cohérent
- bâtiment remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- cortège végétal à préserver
- élément boisé à préserver
- espace planté à conserver ou à créer
- alignement d'arbres à conserver ou à créer
- arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer

AUTRES DISPOSITIONS

- ligne de construction
- marge de reculement et cotation

Communauté d'Agglomération de Haguenau
 Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen sur Moder,
 Rohrwiler, Schirrhein et Schirrhoffen

**PLAN LOCAL
 D'URBANISME
 INTERCOMMUNAL**



**REGLEMENT GRAPHIQUE
 PLAN DE ZONAGE N° 11**

ELABORATION DU PLUI
 APPROBATION
 Vu pour être annexé à la délibération du
 Conseil Communautaire du 16 mars 2017
**Dossier Approuvé
 Mars 2017
 Echelle : 1 / 5 000**